

T che primaire 2022-2023   Salaberry

32 heures (en moyenne) par semaine = 1280 heures annuelles

1

T che  ducative   828 heures
23 heures x 36 semaines = 828 heures

20 heures 30 minutes (1230 minutes)
par semaine   activit s d'enseignement
2 heures 30 minutes (150 minutes)
par semaine   autres activit s en
pr sence  l ve
23 heures (1380 minutes) en
moyenne par semaine

- Surveillance autre que la surveillance de l'accueil et des d placements
- R cup ration
- Encadrement
- Activit s  tudiantes

2

ATP assign es = 252 heures

- Journ es p dago = 108 h :
20 journ es p dagogiques x
5 heures 24 minutes
- Surveillance de l'accueil
et des d placements
- Comit s
- Rencontres
- Plan d'intervention
- Correction
- Planification
- Pr paration

-  changes, suivis, rapports et
communications avec d'autres
membres du personnel, la direc-
tion du centre, les parents ou les
partenaires (suivi d' l ves, etc.)
- Etc.

Voir p. 4 [Guide d'application des
nouvelles dispositions de la t che
enseignante et son am nagement.](#)

3

ATP personnelles   200 heures

120 heures   l' cole   l'int rieur
de l'amplitude de 35 heures.
80 heures   l'ext rieur de l'ampli-
tude ou au choix de l'enseignant.

Absence d'obligation pour l'ensei-
gnante ou l'enseignant de fixer  
son horaire tous les moments
pour l'accomplissement de l'ATP
personnelles.

		Primaire	
		5 jours	
		heures/semaine en moyenne	heures/ann�e
T�che �ducative	Cours et le�ons	20 h 30	738 h
	Autres t�ches �ducatives	2 h 30	90 h
	Total	23 h	828 h
Autres t�ches professionnelles	Assign�es	4 h	252 h
	Personnelles	5 h	200 h
	Total	32 h	1280 h